

Le Castelnodais

#34 Nov./Déc. 2023 • Magazine d'informations municipales

Bien vieillir à Noyal-Châtillon-sur-Seiche
page 12



Page 6

Point sur
l'avancement
de l'ALSH

Page 10

Consommations
énergétiques

Page 20

33^{ème}
Salon de la
Peinture

2 Retour sur image



FÊTE À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Le 24 août dernier, l'Accueil de Loisirs Les Millepotes a organisé un temps convivial dans la cour du Pôle Enfance pour fêter la fin des vacances d'été ! Parents et enfants ont pu relever de nombreux défis proposés par l'équipe d'animation.



VOYAGE SÉNIORS

Cette année, le voyage à destination des seniors organisé par le CCAS a eu lieu du 18 au 25 septembre. 24 Castelnodais•es et Henri Nicolle, Adjoint aux Affaires Sociales et à la Solidarité sont partis à la découverte du Vieux Boucau dans le sud des Landes. D'ici à quelques semaines, une rétrospective (avec des photos) sera faite. Et pour 2024... une nouvelle destination !



EXPOSITION PINAULT AU COUVENT DES JACOBINS

Quinze personnes ont répondu présent à la visite guidée de l'exposition « Forever Sixties » au Couvent des Jacobins organisée par le CCAS. L'occasion pour chacun et chacune de découvrir des œuvres inédites de la collection réunie depuis cinquante ans par François Pinault.



REPAS DES AÎNÉS 2023

Le traditionnel repas du CCAS a été un franc succès, 312 personnes ont répondu présent le dimanche 1^{er} octobre dernier. Cette année, une nouvelle formule : les invité•e•s étaient convié•e•s à un repas et non à un après-midi festif comme les années précédentes. Un beau moment de partage et de convivialité rythmé par des chants et des danses.



RUE AUX ENFANTS, RUE POUR TOUS !

Le samedi 16 septembre, le service Enfance / Jeunesse a organisé un temps fort pour inviter les Castelnodais•es à imaginer de nouveaux usages et à repenser l'aménagement de la rue. A cette occasion, la ville a reçu le label «Rues aux Enfants, Rues pour Tous» pour ses aménagements favorisant le développement des mobilités douces.



PORTES OUVERTES À L'ESPACE JEUNES

Le 13 octobre dernier, l'Espace Jeunes a ouvert ses portes à 25 familles de CM2 qui ont pu découvrir le lieu, l'équipe et son fonctionnement.

Sommaire

Édito

4 📄 Brèves

Équilibre alimentaire
Recherche de résidences artistiques
Budget Participatif, appel à projets
Actus du CCAS
Végétaliser et fleurir les espaces publics
Les dangers du monoxyde de carbone
Formation aux gestes de premiers secours

6 🗞️ Actualités municipales

Aménagement de l'ALSH et extension du groupe scolaire
Chiffres clés de la rentrée scolaire
Rencontres avec :
• Mélina Lechesne et Justine Lemasle, ATSEM
• Salomé Grégoire, responsable temps périscolaire à St-Amand
• Natacha Desmet, référente restauration
• Ronan Berthier, animateur
Le coworking évolue
Bilan des consommations énergétiques

11 📁 Dossier

Bien vieillir à Noyal-Châtillon-sur-Seiche

16 👤 Intercommunalité

Aménagements à venir
Sortez en bus

18 ✍️ Le mag

Club de badminton
Castel'Hand : Foyer d'Accueil Médicalisé
Autour de Noël...
Kay Ka Fêt, le food truck antillais

20 🎨 Culture / Médiathèque

Salon de la peinture et de la sculpture
Les rendez-vous et l'agenda de la Médiathèque

23 📷 Communication

Quai de la Seiche

23 📄 Expression de l'opposition

24 📅 Agenda



Les jours heureux d'un beau printemps ne nous quittent jamais...

« BIEN VIEILLIR
À NOYAL-CHÂTILLON SUR SEICHE »

Voilà un beau et bon sujet mais de qui parle-t-on ? D'un jeune retraité, d'un couple de 75 ans en bonne santé qui vit dans son pavillon, d'une personne de 90 ans en Ehpad... ? De quoi parle-t-on ? Du plaisir de savourer de longues journées sans contraintes, de souffrances engendrées par des problèmes de santé, de ce retraité dynamique impliqué dans la vie de la cité ?

C'est tout cela à la fois et c'est statistiquement plus de 1200 personnes de plus de 65 ans soit 17% de la population Castelnodaise (source INSEE 2019).

Certains d'entre eux ont peu de besoins et vivent pleinement les années de retraite. La vie est plus compliquée pour d'autres, avec plus de dépendance, avec de réels besoins : des soins à domicile, des portages de repas, la présence d'une auxiliaire de vie, un hébergement adapté... Face à ces besoins, il y a des personnels de santé, des paramédicaux difficiles à recruter car des salaires trop faibles, des nuits à effectuer, des week-ends à travailler... Bref, face au vieillissement de la population qui progresse, les inégalités se creusent et l'existence pour certains, dans les dernières années de leurs vies, n'est pas synonyme de vie paisible et douce. Et heureusement c'est souvent au plus près des populations au sein des communes, au cœur des quartiers, dans les hameaux de campagne que la solidarité s'organise. On se connaît, on se parle et on s'entraide.

Notre municipalité agit pour créer du lien social même si on ne peut ignorer que certains sont malheureusement enfermés dans la solitude et l'isolement qui vont souvent de pair avec la précarité et la pauvreté. Notre ville propose pour tout public des possibilités de rencontres avec une vie associative et culturelle dynamique.

Le CCAS étoffe son offre pour le plus grand nombre avec divers ateliers : mémoire, équilibre, nutrition, des sorties collectives aux Champs Libres, au parlement de Bretagne, au centre « aquatonic » de Saint-Grégoire, une exposition d'art moderne au Couvent des Jacobins et puis le traditionnel repas des aînés : une journée de retrouvailles, de rire et de danse, non pas pour nier le temps qui passe mais pour le prolonger avec gourmandise.

« Le bonheur supprime la vieillesse » écrivait Franz Kafka, c'est tout ce que je vous souhaite !

Henri Nicolle

Adjoint à la Solidarité et aux Affaires Sociales

Le Castelnodais

Magazine bimestriel édité par la Mairie de Noyal-Châtillon-sur-Seiche (02 99 05 20 00).

4350 exemplaires. Diffusion gratuite / www.ville-noyal-chatillon.fr Suivez-nous sur

• **Directeur de la publication**: Sébastien Guéret

• **Adjointe à la communication**: Valérie Le Bouler

• **Rédaction**: Léa Moreau avec la participation des services municipaux

• **Design - création graphique et impression**: Imprimerie du Rimon

11, rue des Bintinais, Noyal-Châtillon-sur-Seiche

www.imprimeur-rennes.fr

Dépôt légal à parution. Imprimé avec des encres végétales sur papier PEFC.





« L'équilibre alimentaire et le plaisir de manger »

**Qu'est-il conseillé de manger au quotidien ? Comment construire un bon équilibre pour entretenir son capital santé, tout en conservant l'indispensable composante « plaisir » ?
Comment adapter la composition de ses repas en fonction de ses habitudes et de son budget ?**

Afin de répondre à toutes ces questions, la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche et le Clic Alli'âges, en partenariat avec l'association Brain Up, vous proposent de participer au programme « L'équilibre alimentaire et le plaisir de manger », qui débute par une conférence le mardi 30 janvier 2024, de 14h30 à 16h30, à l'Espace Louis Texier.

A l'issue de la conférence, vous pourrez vous inscrire à un atelier de 6 séances thématiques, qui sera l'occasion de discuter avec une diététicienne diplômée et de partager vos expériences sur le sujet. Ce parcours est gratuit et ouvert à toutes les personnes âgées de 60 ans et plus.

CONFÉRENCE :

 **Mardi 30 janvier 2024, de 14h30 à 16h30.**

ATELIERS (15 places disponibles) :

 **Mardis 6, 13 et 20 février, 12, 19 et 26 mars 2024, de 14h30 à 16h30.**

 **Espace Louis Texier, 10 rue de Vern, Noyal-Châtillon-sur-Seiche.**

Inscription à la conférence et renseignements auprès du CCAS :

 **02 99 05 20 14**  **social@ville-noyal-chatillon.fr**

Résidences artistiques : appel à candidature

La ville de Noyal-Châtillon-sur-Seiche souhaite soutenir et développer l'aide à la création artistique.

Un appel à candidature est proposé pour des résidences d'artistes courtes (3 ou 10 jours) s'adressant aux compagnies et aux groupes professionnels disposant d'une structure porteuse du projet (association par exemple) dans les domaines du spectacle vivant : théâtre, danse, musique, jeune public et arts de la rue, ainsi que les domaines de l'art visuel, des arts plastiques ou de l'écriture. N'hésitez pas à prendre contact avec Hugo Jeanne à  **culture@ville-noyal-chatillon.fr**.

RAPPEL :


Toute demande de
modification de réservation
des prestations du périscolaire et
de l'ALSH se fait exclusivement via
le Portail Familles.

 **noyal-chatillon.portail-familles.app/**



Budget Participatif, il est encore temps de proposer votre idée.

**LE 11 SEPTEMBRE DERNIER, LA COMMUNE
A LANÇÉ SON APPEL À PROJETS POUR
SON PREMIER BUDGET PARTICIPATIF.**

Habitant •e de plus de 16 ans ou association, vous avez encore jusqu'au 18 novembre pour déposer votre projet sur la plateforme de participation citoyenne accessible sur le site internet de la mairie ou directement sur  **jeparticipe.ville-noyal-chatillon.fr/**.

**VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR VOTRE PROJET,
SA FAISABILITÉ, LA MANIÈRE DE REMPLIR LE DOSSIER ?**

N'hésitez pas à contacter la ville

 **mairie@ville-noyal-chatillon.fr**

Les actus du CCAS

Sorties Aquatonic

LES MARDI 21 NOVEMBRE ET 12 DÉCEMBRE 2023,
le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Noyal-Châtillon-sur-Seiche organise un après-midi à l'Aquatonic de Saint-Grégoire, l'occasion pour les séniors de profiter des bienfaits de l'eau et de plonger dans un bain de bien-être !

**Vous avez plus de 65 ans et vous êtes intéressé•e ?
Contactez le CCAS  02 99 05 20 14.**

Repas des aîné•e•s :

VENEZ RÉCUPÉRER VOS PHOTOS !

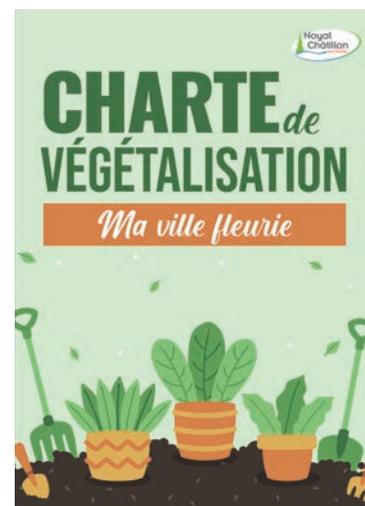
Vous pourrez venir choisir les photos du repas du 1^{er} octobre auprès du CCAS du 13 au 27 novembre, puis les récupérer à partir 13 décembre.

Vous souhaitez végétaliser et fleurir les espaces publics communaux ? C'est possible !

Pour cela, une charte de végétalisation a été rédigée par Madame Blanchard, déléguée à la valorisation florale et artistique, Monsieur Morvan, adjoint à l'Urbanisme et aux Travaux ainsi que deux agents des services techniques, Patrick Brossay, responsable du centre technique et Nicolas Le Feuvre, responsable des espaces verts et de l'environnement.

C'est un dispositif citoyen et écologique ouvert à toutes et à tous. Il permet aux habitant·e·s qui le souhaitent de s'engager dans cette démarche, de végétaliser des espaces publics tout en respectant la nature et la biodiversité locale.

Retrouvez la charte sur le site internet de la commune dans la rubrique « Aménagement urbain > Environnement », ou en version papier à l'accueil de la Mairie.



Les dangers du monoxyde de carbone : les gestes simples pour les éviter



Les intoxications accidentelles par le monoxyde de carbone touchent chaque année en France environ 1 000 foyers et plus de 3 000 personnes.

C'est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Comment éviter les intoxications dans mon logement ?

- Aérez au moins 10 minutes par jour
- Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson
- Ne bouchez jamais les entrées d'air
- Utilisez dehors les appareils (brasero/barbecue) et groupes électrogènes.

FAITES VÉRIFIER ET ENTRETENIR VOS CHEMINÉES, POÊLES (BOIS/GRANULÉS) ET CHAUDIÈRES (GAZ/FUEL) CHAQUE ANNÉE AVANT L'HIVER.

- Il est également conseillé d'installer un détecteur de monoxyde de carbone dans les pièces équipées d'un appareil à combustion.

Plus d'infos sur :

 sante.gouv.fr/sante-et-environnement/batiments/article/intoxications-au-monoxyde-de-carbone

Une nouvelle date de formation aux gestes de premiers secours à destination de la population

Le 16 septembre dernier, 15 Castelnodais·es ont été formé·e·s, pendant deux heures, aux gestes qui sauvent par l'association de la protection civile. La municipalité fait le choix de participer financièrement à ces formations afin d'inciter les habitant·e·s à faire face en cas d'urgence vitale. Cette politique est en lien avec le plan de déploiement des défibrillateurs de la commune, qui sont accessibles H24.

La commune proposera le mercredi 6 décembre prochain une nouvelle formation PSC1 (Secourisme Premiers Secours). Cette formation, d'une durée de 7 heures, est prévue dans les locaux de la protection civile de Noyal-Châtillon-sur-Seiche.

La commune participe à hauteur de 50% du coût individuel de la formation pour les habitant·e·s, et en prend en charge l'intégralité pour les étudiant·e·s et les demandeur·euse·s d'emploi.

€ 25 € pour les habitant·e·s, gratuit sur justificatif.

Pour vous inscrire, contacter le service ressources humaines de la commune

 **02 99 05 20 03**

La commune lance sa page Instagram !

Rejoignez-nous dès maintenant en scannant le QR code ci-dessous avec votre smartphone ou en tapant « villedenoyalchatillonsurseiche » dans votre barre de recherche.



VILLEDENOYALCHATILLONSURSEICHE

Suivez également l'actualité de votre commune sur Facebook ou sur l'application City All



Aménagement d'un nouvel ALSH avec un espace de vie sociale et une extension du groupe scolaire : point sur l'avancement

Depuis 6 mois et la désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre composée autour de l'architecte le collectif FARO, le projet de construction d'un nouvel ALSH avec l'extension de l'école et la création d'un Espace de Vie Sociale a bien avancé.

Les différentes études techniques (sol, topographique, acoustiques, thermiques...) et les temps d'échanges avec les futurs usagers du lieu ont permis de préciser le projet. Les surfaces, l'organisation intérieure et extérieure sont aujourd'hui arrêtées et le conseil municipal a validé l'avant-projet définitif sur la base duquel le permis de construire a été déposé.

L'ambition environnementale a été confortée pour faire de ce projet une référence dans la métropole. L'impact carbone de la construction a été regardé avec attention et le recours à des matériaux biosourcés est priorisé. Le bâtiment sera construit en ossature bois, isolé avec de la paille et de la fibre de chanvre. Les matériaux intérieurs seront sélectionnés avec soin. Ex pour les sols : choix du linoléum (matière naturelle végétale) plutôt que des revêtement PVC à base de plastique.

En matière énergétique, le choix s'est porté sur une énergie renouvelable : une étude de faisabilité a permis de confirmer le recours à la géothermie pour la construction.

Un travail fin a été réalisé sur la cour qui est aménagée en « cour oasis ». L'objectif est de créer des espaces rafraîchis, plus agréables à vivre au quotidien et mieux partagés par tous. Pour prolonger l'exercice, les futurs usagers ont participé aux dessins et réflexions de la cour. Ce travail a porté sur des sujets comme la gestion des eaux pluviales et leur infiltration à la parcelle, au choix des jeux, des ambiances, le travail autour des clôtures...

Ce projet ambitieux sous l'angle environnemental s'inscrit malheureusement dans un contexte général délicat où l'on constate une hausse du coût de la construction de l'ordre de + 20%. Ainsi en octobre, le conseil municipal a validé l'augmentation de l'enveloppe prévisionnelle des travaux établie aujourd'hui à 3 179 290 € HT.

Face à cette dépense, la commune a sollicité des subventions auprès de différents financeurs (Etat / Ademe / Département / Rennes Métropole). Le curseur environnemental sera un atout pour défendre ce projet.



« ALSH » - crédit photo « Collectif Faro Architectes »

Ce nouvel ALSH, qui devrait voir le jour en 2025, viendra renforcer le nouveau pôle de vie qui est en train de se dessiner dans l'éco-quartier de l'Isle. Eco-quartier que nous voulons plus vert, plus respectueux de la nature et des habitant.e.s. Après un développement vers l'est, l'ouest et le nord, la commune s'est développée principalement au sud ces dernières années. Il était donc logique que cet équipement prenne place dans ce quartier, à l'image de l'école du Petit Prince. Outre son implantation, l'intérêt d'une construction à

cet endroit est la mutualisation des espaces et des services avec l'école. L'objectif étant de pouvoir faire face aux grosses affluences et d'accueillir jusqu'à 210 enfants en simultanément. Par ailleurs, cette mutualisation évite ainsi de construire une trop grande surface supplémentaire et permet donc à la commune de maîtriser son budget. Aussi, l'école du Petit Prince disposait déjà d'une réserve foncière pour une future extension que nous avons accélérée, car l'école est déjà trop petite.



Rentrée scolaire : chiffres clés et nouveaux•elles enseignant•e•s

La nouvelle rentrée scolaire s'est déroulée le lundi 4 septembre dans les trois écoles castelnodaises.

Point sur les chiffres clés et les nouveaux•elles enseignant•e•s :

ECOLE LE PETIT PRINCE :

- 88 élèves en maternelle, 114 en élémentaire, soit 202 élèves.
- Manon Gilles et Anaëlle Cormier ont pris leurs fonctions en classe de petite section, Antoine Palluau en classe de CP et Candice Garde en classe de CE1/CE2.

ECOLE LE CHAT PERCHÉ :

- 116 élèves en maternelle, 237 en élémentaire, soit 353 élèves.
- 6 élèves en dispositif ULIS.
- Axelle Bellom a pris ses fonctions en classe de CE1, Alizée Masson en classes de CE1/CE2 et Patricia Laureau en tant qu'enseignante coordinatrice du dispositif ULIS.

ECOLE SAINT AMAND :

- 77 élèves en maternelle, 128 en élémentaire, soit 205 élèves.
- Isabelle Tanguy a pris ses fonctions en classe de CMI.

Point sur les travaux réalisés à l'école Le Chat Perché pendant les vacances d'été 2023 :

Une classe ULIS a été aménagée pour les enfants en difficulté. L'isolation, les peintures ainsi que les sols ont été rénovés dans les classes ainsi que les deux ateliers. Deux fontaines à eau ont été mises en place dans les salles des maîtres et des maîtresses. Enfin, les ardoises sur le bardage du préau des primaires ont été remplacées par un bardage en bois.



“
760 élèves
ont fait leur
rentrée
dans les 3 écoles



Rencontre avec Méлина Lechesne et Justine Lemasle deux nouvelles Agentes Territoriales Spécialisées des Ecoles Maternelles (ATSEM)



Méлина LECHESNE au Petit Prince



Justine LEMASLE au Chat Perché

Le Castelnodais : Pouvez-vous vous présenter brièvement ?

Méлина Lechesne : Je m'appelle Méлина, j'ai 21 ans et je suis originaire de Rennes. Après plusieurs stages dans le domaine de la Petite Enfance, j'ai découvert le métier d'ATSEM et j'ai tout de suite su que je souhaiterais exercer ce métier.

Justine Lemasle : Je suis originaire d'Avranches, je suis mère de famille et je suis arrivée en Ille-et-Vilaine depuis environ 10 ans. J'ai plusieurs diplômes dans les domaines de la Petite Enfance et de l'Enfance et j'exerce le métier d'ATSEM depuis bientôt 6 ans.

L.C. : En quoi consiste votre métier ?

M.L. : Pour moi, le métier d'ATSEM consiste à accompagner l'enseignante sur les temps de classe, répondre à ses attentes et aux besoins des enfants.

J.L. : Dans les grandes lignes, l'ATSEM prépare l'arrivée des enfants à l'école, met en place et encadre des ateliers pédagogiques avec l'enseignante, surveille et anime pendant les temps périscolaires et s'occupe de l'entretien des locaux.

L.C. : Pourquoi avoir choisi d'exercer cette profession ? Qu'est-ce qui vous plaît dans votre travail ?

M.L. : J'aime pouvoir aider l'enseignante sur les temps de classe, mais surtout voir grandir et évoluer les enfants, les accompagner dans leur apprentissage et leur autonomie.

J.L. : Ce qui me plaît dans ce travail, c'est être à l'écoute, apporter des éléments clés dans la bienveillance afin que les enfants évoluent dans de bonnes conditions en étant autonomes et qu'ils soient épanouis quand ils rentrent chez eux.

🎙 Rencontre avec...

L'ÉQUIPE PÉRISCOLAIRE DU MIDI POUR L'ÉCOLE SAINT-AMAND ADOPTE UNE NOUVELLE ORGANISATION.

Avec la rentrée scolaire de septembre, l'équipe périscolaire intervenant auprès des enfants de l'école Saint-Amand a connu quelques changements.

PRÉSENTATIONS :

Salomé Grégoire encadre pour sa part l'équipe.

Elle liste les enfants qui mangent ou non au restaurant pour transmettre le nombre de repas à la cuisine centrale, s'occupe du suivi des régimes alimentaires spécifiques et assure l'organisation générale (positionnement des animateur•rice•s, recrutements et éventuels remplacements). Afin de proposer les mêmes activités à l'ensemble des élèves déjeunant dans les 3 écoles, un travail de concertation est mené par les responsables périscolaires.

Natacha Desmet est désormais animatrice référente au sein du restaurant. En tant que garante du bon fonctionnement, elle assure l'accueil des groupes d'enfants et reste en lien permanent avec Marie-France Mnomo en cuisine pour la répartition des plats. Elle veille à ce que l'équipe dispose de toutes les informations nécessaires pour que ce moment convivial se déroule dans la meilleure ambiance possible. Elle est également en charge de la mise en place des repas à thème, qui seront une nouvelle fois nombreux cette année.

Ronan Berthier intervient de son côté sur la conception et le déploiement des jeux et activités. En collaboration avec les collègues du service, il participe à la définition d'animations communes, qui seront déployées sur l'ensemble des écoles de la ville.

Ronan Berthier, animateur

Le Castelnodais :

Que diriez-vous sur le métier d'animateur ?

Ronan Berthier : Être animateur, c'est un métier. Un métier bien plus complexe qu'il n'y paraît et malheureusement pas assez reconnu selon moi. Le savoir-faire s'acquiert surtout par l'expérience sur le terrain, et l'on apprend toujours.

L.C : Depuis combien de temps êtes-vous animateur ?

R.B. : Cela fait 20 ans que je travaille dans l'animation.

L.C : Selon vous, quel est le rôle d'un animateur ?

R.B. : Connaître les besoins de l'enfant, veiller à sa sécurité, son bien-être et à son épanouissement,

ce qui requiert beaucoup de compétences variées. Le travail en équipe, la communication tout autant. L'animateur est un maillon important dans le développement de l'enfant, un lien entre la famille et l'école. Il contribue à l'éducation de l'enfant, de manière ludique, l'aide à se socialiser à découvrir de nouvelles choses.

L.C : Pourquoi avez-vous choisi de faire ce métier ?

R.B. : J'ai su assez rapidement que je voulais faire ce métier car, bien que réservé étant jeune, j'avais un bon contact avec les enfants, et j'aime m'amuser, me divertir. J'ai appris à m'exprimer, à aller vers les autres plus facilement grâce aux enfants. Aujourd'hui je ne regrette pas ce choix de vie et continue à être motivé dans mon rôle d'animateur, malgré mon grand âge !

Plus flexible, un mois gratuit : le coworking évolue

OUVERT IL Y A PRÈS D'UN AN, L'ESPACE DE COWORKING COMMUNAL FAIT ÉVOLUER SA FORMULE. Jusqu'ici, il n'était accessible qu'à la location à temps plein, soit pour un bureau fermé (250€ par mois), soit pour un emplacement non fixe (150€ par mois).

Désormais, il sera possible de mettre en place un abonnement uniquement pour 1 à 4 jours par semaine. Une offre plus souple qui devrait satisfaire des télétravailleur·se·s ou des indépendant·e·s ayant un besoin partiel de locaux et non un temps complet. La tarification se veut toujours accessible, débutant à 30€ par mois pour un jour par semaine, jusqu'à 120€/mois pour 4 jours par semaine (60€/mois pour 2 jours par semaine, 90€ pour 3 jours).

Autre nouveauté, l'espace de coworking est accessible gratuitement pendant le premier mois afin de le tester. Il sera néanmoins nécessaire de fournir quelques éléments à la Mairie pour bénéficier d'un accès au lieu.

PORTE OUVERTE DE L'ESPACE DE COWORKING

**Vendredi 10 novembre de 9h à 17h
7, allée des Bouvreuils.**

Elle permettra à toutes les personnes intéressées de visiter l'endroit.

Composé de 4 bureaux fermés, d'une salle de réunion et d'un large open-space, il aura accueilli 4 locataires depuis 1 an. Un remplissage suffisant pour équilibrer le coût de fonctionnement. L'objectif de ce lieu est de tester cette activité en centre-ville de Noyal-Châtillon-sur-Seiche. Il permettra de savoir s'il doit être prévu dans les futurs aménagements de la commune.

Diagnostic de l'église Saint-Léonard

L'église Saint-Léonard a fait l'objet d'une inscription à l'inventaire des Monuments Historiques. Cet édifice dont la construction remonte au 10^e siècle présente de nombreuses qualités et trésors cachés (vestiges de son architecture romane / peinture / mobilier...).

L'étude de diagnostic préalable à la restauration a permis de mieux comprendre l'histoire de l'église, les étapes de sa construction, d'établir le diagnostic sanitaire complet sur l'état du bâtiment et une programmation des interventions. Les services des Monuments Historiques et de l'Archéologie sont associés à ces études, ils doivent aujourd'hui donner leur avis sur les différentes prescriptions de travaux.

Les opérations de conservation et de valorisation de l'église Saint-Léonard ont pour objectif de mettre en valeur les éléments principaux existants qui marquent les différentes périodes de l'église (période romane / gothique – peinture / l'extension 19^e avec l'édification du clocher). Ils vont s'inscrire sur un temps long. Certains travaux d'urgence doivent être engagés rapidement comme l'assainissement de la crypte (le soubassement et le sol ciment détériorent lentement les peintures du 12^e), ou la dépose de certains mobiliers fragilisés.

Suite à cela, un programme de travaux est aujourd'hui à l'étude pour permettre la valorisation du site et l'église. L'objectif est de commencer par la stabilisation et l'assainissement du mur de soutènement et des abords de l'église, pour ensuite entamer la valorisation et la restauration des peintures les plus anciennes (mise

en valeur des peintures du porche, de la crypte et du chœur). Ces travaux s'accompagnent de restauration des couvertures / charpente / sol). L'étape suivante pourrait concerner la nef dont la mise en valeur se ferait autour des décors 19^e. Ensuite, la restauration du clocher interviendrait, puis de la sacristie et enfin les aménagements aux abords de l'église.

Ce programme de travaux est ambitieux et représente un coût important à financer par la mairie. L'état, la région et le département peuvent accompagner mais les subventions ne couvriront pas l'ensemble des démarches. Une campagne va s'engager pour chercher d'autres sources de financement.





Consommations énergétiques : des efforts encourageants à poursuivre

Depuis un an, la commune a lancé un plan « Sobriété énergétique » afin de modérer ses consommations d'énergie. Il vise à limiter les dépenses publiques, face à l'exposition des prix du gaz et de l'électricité.

Ce plan prévoit notamment une limitation des températures dans les bâtiments à 19° (20° pour les écoles), voir l'absence de chauffage pour les salles de sport (sauf en cas de grand froid).

Des mesures décidées en concertation avec les utilisateurs : agents de la collectivités, personnels scolaires et associations. Ces dernières se sont même engagées plus loin, en signant une charte de sobriété énergétique, qui reprenait une grande partie de leurs propres propositions.



3 questions à Anthony Chénais,

Conseiller délégué à l'écologie et au numérique

QUEL EST LE BILAN DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DANS LA COMMUNE ?

L'objectif fixé par le Maire a été rempli. Nous avons réussi à diminuer les consommations de 15% en moyenne sur l'ensemble des bâtiments communaux, à iso-périmètre par rapport à l'année précédente. Cela est dû en grande partie aux utilisateurs de ces bâtiments qui ont su modérer leurs usages du chauffage et de l'électricité. Je veux donc remercier les agents de la collectivité qui travaillent dans ces locaux, ainsi que les utilisateurs, notamment les associations.

QUELLES SONT LES PERSPECTIVES POUR CET HIVER ?

Il nous faudra redoubler de vigilance et modérer autant que possible les consommations énergétiques. Nous repartons donc sur les mêmes bases que l'année dernière, avec une forte limitation du chauffage dans les salles de sport par exemple. Encore une fois, nous demandons aux citoyens d'être vigilants. Cela reste notre levier à court terme, en attendant des changements plus structurels.

QU'EST-IL PRÉVU POUR LA SUITE ?

Depuis le vote du budget 2023, des actions sont engagées. En premier lieu, un diagnostic énergétique des bâtiments les plus consommateurs d'énergie, avant de mettre en place des travaux de rénovation. Une enveloppe de 250 000€ par an est prévu pour cela dans les années à venir. En parallèle, un travail est engagé pour un meilleur pilotage des bâtiments. Nous avons aussi débuté, avec un organisme de Rennes Métropole (l'Alec), un chantier sur l'installation de panneaux solaires. La vitesse de progression de ces dossiers dépendra des fonds accordés par l'État. Il y a eu des annonces, nous attendons les dotations concrètes.

“ Une baisse de 15% réalisée
sur les consommations énergétiques ”



Dossier

Bien vieillir à Noyal-Châtillon-sur-Seiche





Table ronde sur l'habitat collectif pour

Stéphane Nouvel, Directeur de l'EHPAD La Budorais

C'est un établissement médicalisé qui accueille des personnes dépendantes, 65 résidents dont 40 en unité ouverte et 25 en unité fermée dont des personnes avec des troubles cognitifs, 10 places d'accueil de jour en semaine.

L'établissement temporaire d'Orgères est également rattaché à l'EHPAD avec une capacité d'accueil de 26 personnes âgées et dépendantes. La moyenne d'âge est autour de 83 ans. 500 dossiers sont en attente avec des cas plus ou moins urgents.

Chaque dossier est étudié collectivement : le directeur, la cheffe de service, la référente et la psychologue. C'est le parcours de la personne qui est privilégié, voir si son projet est en adéquation avec la résidence et son secteur géographique. Le critère le plus important, c'est l'urgence de la situation.



Le GIR (niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée) est calculé de 1 à 6, le 1 correspondant à une personne très dépendante. Nous avons comme repère un GIR moyen pondéré (GMP) plus ou moins stable pour ne pas avoir de surcharge de travail des soins et conserver un équilibre financier. Le GIR 1 relève plus d'une unité de soin de longue durée (UVSL), on est plus sur du sanitaire que du soin. Cependant, une personne peut entrer en GIR 3 ou GIR 2 et évoluer en GIR 1, ce qui est dans l'ordre des choses.

« Rentrer en EHPAD est souvent vécu comme un choix par défaut. On est souvent contraint par la dépendance, par l'isolement. On a une image de l'EHPAD qui est un lieu de soin, mais j'aimerais insister sur le fait que c'est un lieu de vie. La partie animation est très importante pour nous. On fait en sorte que chacun soit à sa place, peu importe sa situation physique et mentale ».

Stéphane Nouvel,
Directeur de l'EHPAD La Budorais





les séniors

Sophie Lamour, Directrice HEURUS résidence KALONE

C'est une résidence service séniors qui accueille des personnes autonomes ou en perte d'autonomie. La capacité d'accueil est de 104 et à ce jour 50 logements sont occupés avec une moyenne d'âge de 83 ans. Fin 2025, nous pensons avoir un taux de remplissage de 100%. Nos résidents sont en location, c'est leur domicile.

Une partie des logements est également réservée à l'accueil temporaire : séniors en sortie d'hospitalisation qui viennent pendant les vacances des aidants ou qui veulent tester le concept avant de s'installer. Ils sont indépendants dans leur logement, mais peuvent bénéficier de tous nos services et rencontrer nos résidents. Ensuite, ils peuvent faire leur choix.

Nous avons un infirmier coordinateur non soignant qui ne fait pas de soins, mais qui a un regard sur tout ce qui concerne les soins et le bien-être des résidents.

Nos résidents peuvent bénéficier de l'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie) au regard du GIR pour disposer d'aide au ménage ou encore les courses.

C'est un financement du département.

Beaucoup de nos résidents ont un lien familial avec la commune.

*Sophie Lamour,
Directrice HEURUS résidence Kalone*



Sandrine Perrier, Espacil Maison Helena

La résidence de 23 logements a ouvert fin 2019 sur la commune avec trois partenaires : Espacil pour le logement, Assia pour l'animation et la commune comme soutien financier et humain. Les personnes sont autonomes dans leur gestion du quotidien.

Les logements sont adaptés au vieillissement mais non médicalisés.

Nous sommes dans du logement social, donc l'entrée est soumise aux revenus des demandeurs.

C'est le CCAS qui reçoit les candidatures. On propose exclusivement des logements en type 2 et 3 permettant de recevoir la famille. La particularité est qu'il y a un espace de convivialité ouvert à tous. C'est dans ce lieu, que 3 après-midis/ semaine, une animatrice (ASSIA) propose des animations. Les résidents et le CCAS prennent en charge le coût de

ces animations. Le CCAS organise chaque année un temps de convivialité autour d'une galette des rois et chaque été un barbecue aux jardins du Pâtis doux. Des sorties collectives sont aussi organisées.

Moyenne d'âge : environ 80 ans

Population à ce jour très féminine.

*Sandrine Perrier,
ESPACIL Maison Hélène*

🗣️ Table ronde sur l'habitat collectif pour les séniors

HENRI NICOLLE : *Le coût en EHPAD est de 2100€/ mensuel tout compris. Pour la résidence KALONE le coût est de 1900€ pour un TI, avec divers services inclus (1h ménage/semaine, téléassistance, petit déjeuner etc..) mais sans les repas. De nombreuses retraites sont autour de 1200€. Comment fait-on pour rentrer dans un établissement ? Est-ce possible ?*

S.L. : Oui c'est possible. Soit les personnes ont un capital, soit ce sont les enfants qui les aident ou encore ils vendent leur maison pour pouvoir s'installer en résidence afin de profiter de leur fin de vie dans un lieu qui leur plaît. Certains résidents bénéficient également de l'aide au logement (CAF).

S.N. : Il y a plusieurs réponses à cette question, notamment piocher dans le capital, vendre la maison quand on en a une, faire appel à la générosité des enfants mais nous sommes aussi habilités à l'aide sociale : quelqu'un qui n'a pas de famille ou qui n'a pas de revenu peut quand même rentrer en EHPAD, il faut faire un dossier auprès de la mairie.

Un juge peut demander une participation des enfants (au regard des revenus) pour compléter l'aide sociale.

HENRI NICOLLE : *Globalement vous avez des résidents (Kalone) qui se portent bien, mais leur santé peut se dégrader. Comment gérez-vous la suite ?*

S.N. : Effectivement nous ne sommes pas armés pour tout ce qui touche aux troubles cognitifs (démence, Alzheimer...) qui relèvent d'unités fermées en EHPAD. L'infirmier coordinateur et Le service SAAD nous permettent d'accompagner les résidents en perte d'autonomie. Quand le résident n'est plus assez autonome ou se met en danger, nous aidons les familles dans leur recherche d'EHPAD.

HENRI NICOLLE : *Est-ce que vous proposez des alternatives aux personnes qui vous demandent une place en EHPAD ?*

S.N. : Nous ne sommes pas dans une démarche de placement, chaque personne doit être actrice de son projet et doit être consentante. J'essaye aussi d'orienter les personnes vers d'autres structures telles que des résidences pour qu'elles puissent y aller de façon temporaire et donc tester pour voir si cela leur convient, notamment la vie en communauté. On constate aujourd'hui que beaucoup de personnes ne font pas appel aux aides à domicile alors que cela peut être une première étape avant l'entrée en structure. On peut aussi rester à domicile jusqu'à la fin de sa vie avec des aides à domicile.

S.P. – S.L. : Mais il est vrai qu'il est parfois difficile d'en trouver.

S.N. : Ce sont des métiers usants physiquement et moralement. Et depuis la période covid, on remarque que la plupart des personnes cherchent autre chose et ne veulent plus travailler les week-ends surtout avec des rémunérations aussi peu élevées.

HENRI NICOLLE : *On parle depuis quelques années de la loi « grand âge », que pouvez-vous en dire ?*

S.N. : Oui, on l'espère tous. Elle est sans cesse reportée... pour des raisons budgétaires. Aujourd'hui le handicap est mieux financé et c'est bien ainsi mais le grand âge n'est pas assez soutenu et je trouve ça regrettable. En Ille-et-Vilaine, on a la chance d'avoir un département très actif en ce qui concerne le social.

CONCLUSION :

S.N. : Certes nous sommes là pour gérer les fins de vie, mais notre but premier est d'accompagner les personnes et les aider dans leur dépendance. On remarque aujourd'hui que leur espérance de vie est de plus en plus courte car ils arrivent de plus en plus tard et donc de plus en plus dépendants. L'image de l'EHPAD n'est plus la même aujourd'hui, je pense que beaucoup de progrès ont été faits malgré le vieillissement et la dépendance des personnes accueillies.

S.P.-S.N.-S.L. : Il est important de venir visiter nos structures pour se rendre compte que ce sont de véritables lieux de vie et surtout ne pas attendre le dernier moment et agir dans l'urgence.

S.N. : Pour information, la résidence « le Village d'Assia » va ouvrir ses portes à Orgères en octobre et viendra compléter notre offre de service du territoire en proposant une alternative à l'EHPAD. Ce sont des habitats autonomes pour les personnes dépendantes (de GIR 1 à 4 sans troubles cognitifs).



Bien vieillir avec le CLIC Alli'âges

Le CLIC Alli'âges (Centre Local d'Information et de Coordination) répond à un objectif de santé publique : celui de l'amélioration de la vie quotidienne des personnes de plus de 60 ans et des personnes en situation de handicap sur les 23 communes du Sud et de l'Est de Rennes.



le CLIC Alli'âges
Centre Local d'Information
et de Coordination

UN ACCUEIL, UNE ÉCOUTE...

Le CLIC est un service d'information gratuit pour les utilisateurs et utilisatrices. Il s'adresse à toutes les personnes concernées par le vieillissement, qu'il s'agisse d'une personne âgée, de son entourage ou d'un·e professionnel·le. Reconnu Antenne de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, le CLIC s'adresse également à toutes les personnes concernées par le handicap.

SON OBJECTIF est d'aider les personnes à préserver leur autonomie dans le respect de leur dignité, de leur intégrité et de leur choix de vie.

Pour toutes les questions que vous vous posez, les professionnelles du CLIC vous aident à trouver les informations et les solutions adaptées à votre situation, et ce dans le respect des règles de confidentialité et de secret professionnel.

Ainsi, vous trouverez au CLIC des informations concernant :

- Les aides qui permettent de rester chez soi (service d'aide à domicile, téléalarme, portage de repas, service veille de nuit, aménagement de la maison...),
- Le financement des prestations (APA, aide sociale...),
- L'hébergement en foyer logement, maison de retraite,
- Une orientation vers les bons interlocuteurs.

Le CLIC organise aussi des réunions d'information : alimentation, mémoire, sommeil... ou à destination des aidantes et aidants.



Aurélie Cocaud, conseillère en économie sociale et familiale

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), c'est quoi ?

C'est l'entité communale qui met en œuvre les solidarités et organise l'action sociale au profit des habitants de la commune. C'est la porte d'entrée pour l'accès aux droits. Ainsi, le CCAS a pour rôle de lutter contre l'exclusion et de favoriser l'intégration sociale, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap.

C'est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation sur toutes les questions du quotidien telles que : le logement, les aides sociales, financières, culturelles et sportives, la tarification solidaire des transports, l'élection de domicile et les cours d'apprentissage au français.

Pour plus d'informations :

 02 99 05 20 01

 **Horaires sur rdv : lundi de 14h00 à 17h15, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h15**


**La solidarité :
le CŒUR
des missions du
CCAS.**

Rencontre avec deux retraités actifs

SERGE MONHAROU



Le Castelnodais : Serge, j'ai l'impression que vous avez toujours été un homme actif ?

Serge : C'est vrai et ce n'est pas parce que je suis en retraite que les choses s'arrêtent ! J'ai pu bénéficier d'un départ à 58 ans parce que j'avais commencé à travailler jeune. Avec mon épouse, nous avons été très impliqués dans l'association des parents d'élèves. La famille a été et reste pour moi très importante.

L.C. : Vous vous êtes aussi engagé dans la vie municipale ?

S. : Effectivement, j'ai fait 15 ans de mandat, ½ mandat avec Pierre Croc puis 2 mandats dans la majorité avec Jean-Jacques Heuzé et Sylvie Epaud. Je garde un très bon souvenir de cet engagement citoyen et malgré nos divergences, j'ai toujours eu de bons contacts avec l'opposition. Avant la fusion de 1993, j'ai travaillé au sein du SIVOM (syndicat pour le développement des communes) qui existait pour les 2 communes, Noyal et Châtillon.

L.C. : Votre engagement se poursuit aujourd'hui sur d'autres actions ?

S. : Je donne du temps pour l'épicerie sociale et je suis aussi chauffeur de minibus. Je suis par ailleurs administrateur au conseil d'administration du CCAS (fonction déjà occupée lors d'un mandat d'élu).

L.C. : Avez-vous d'autres activités ?
Du sport peut-être ?

S. : Dans le passé je marchais souvent seul et aujourd'hui je marche en club.

L.C. : Quels conseils donneriez-vous à quelqu'un qui hésite à s'engager ?

S. : Il ne faut jamais se laisser aller. Il y a 32 ans, j'ai frôlé la mort dans un grave accident et c'est peut-être cela qui m'a donné cette énergie. Un conseil : regardez autour de vous, il y a tant à faire !

DOMINIQUE LECUYER

Le Castelnodais : Dans votre vie « d'avant », quelles expériences avez-vous vécues ?

Dominique : Lorsque j'avais de jeunes enfants, j'ai contribué à une association de parents d'élèves. Par la suite, avec mon mari, nous avons recréé dans notre village une troupe théâtrale. En arrivant à la retraite, j'avais envie de revivre les belles sensations qu'on éprouve au théâtre. Pendant 2 ans j'ai été souffleuse (la crainte de remonter sur scène). Cette année, j'ai tenu un rôle et ça s'est bien passé.

L.C. : Vous en retirez beaucoup de satisfaction ?

D. : J'aime bien l'ambiance, je rencontre de nouvelles personnes que je ne connaîtrais pas autrement. C'est bénéfique pour le lien social et aussi pour la mémoire !

L.C. : Pratiquez-vous une activité physique ?

D. : Je m'y suis mise un peu tard. Lorsque j'étais en activité, je n'étais pas disponible en soirée pour être dans la vie associative. J'ai commencé la gym prévention santé suite à une chute et je marche régulièrement avec des bâtons. A la rentrée, je vais m'inscrire au groupe de marche santé de l'association « Marche Castel'nordique ».

L.C. : Avez-vous d'autres occupations ?

D. : J'essaie d'être toujours à jour en informatique. Joachim, le médiateur numérique, m'a bien aidée pour mes démarches administratives. J'aurai plaisir à rencontrer son remplaçant Valentin. Et puis bien sûr mes petits enfants dont je m'occupe très souvent !

L.C. : Quels conseils donneriez-vous à un·e jeune retraité·e ?

D. : Ne jamais se laisser aller, rester toujours actif, rechercher une activité qui lui correspond et surtout bouger !



Aménagements à venir sur la commune

Avec l'ouverture du Réseau Express Vélo, ce sont environ 5 km de liaison vélo qui permettent aux cyclistes de relier Rennes en toute sécurité.

Pour poursuivre l'effort et inciter les habitants à utiliser le vélo plutôt que leur véhicule, un travail se poursuit dans la partie agglomérée de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, afin de faciliter et sécuriser les continuités pour rejoindre les pistes existantes vers Chartres-de-Bretagne, Saint-Erblon et Rennes.

Différents aménagements vont ainsi être progressivement mis en place à l'image de ce qui a été réalisé rue de la Rochelle. L'itinéraire qui va être travaillé emprunte à l'ouest de la commune la rue de l'ancienne Gare la rue de la Rochelle puis

la rue de Rennes et à l'est l'avenue Rémondel, la rue de la Mairie puis François Chapin vers le passage inférieur (sous terrain sous la RD 34) pour retrouver la rue des grands chemins et enfin la rue de Rennes.

Certains tests et expérimentation restent à mener afin d'ajuster au mieux les aménagements à la réalité du terrain. Ainsi, sur la rue François Chapin qui a récemment fait l'objet de travaux, des comptages vont être réalisés début novembre avant de tester un sens unique du sud vers le nord.



Kastellann, le coin des créateurs

Des cadeaux pour tous!

Ouvert

NOYAL-CHÂTILLON-SUR-SEICHE (35)

Les mardis et jeudi de 14:30 à 19:00
Les mercredis, vendredis et samedis de 10:00 à 13:00 et de 14:30 à 19:00
Les dimanches de 10:00 à 13:00

**Votre boutique de créateurs
8, rue des Potiers
à Noyal Châtillon sur Seiche.**

Votre boutique « Kastellann, le coin des créateurs » accueille toute l'année plus d'une vingtaine de créateurs, artistes et artisan.e.s pour vous proposer un choix varié de créations : Céramique, arts de la table, décoration, bijoux, cosmétiques, papeterie, accessoires hommes femmes, enfants et bébés, produits locaux... et bien d'autres !

Chaque création est créée en France par des mains de passionné.e.s et plus particulièrement en Ile et Vilaine pour plus de 95% des propositions.

Ne ratez pas une occasion de les découvrir !

Dispositif « Sortez en bus ! » la nouvelle saison est lancée !

Des soirées conviviales et sans voiture pour profiter de la saison culturelle.

Les inscriptions sont ouvertes pour les événements suivants :

- **FONDATIONS** le 25 novembre 2023 à 18h00
Réservations avant le 8 novembre
- **MONSIEUR CHOUFLEURI RESTERA CHEZ LUI LE...** le 5 décembre 2023 à 20h00
Réservations avant le 21 novembre
- **IL TARTUFO** le 19 DÉCEMBRE 2023 À 20H00
Réservations avant le 5 décembre

Le programme complet du dispositif est disponible en version papier en Mairie ou en version numérique sur le site internet de la commune, rubrique « Actualités ».

Contactez Claire Coignard, référente du dispositif pour la ville de Noyal-Châtillon-sur-Seiche :

✉ sortez.en.bus@gmail.com. pour réserver votre spectacle.



Commerçants, artisans, entreprises, si vous souhaitez réserver un encart publicitaire dans notre magazine,

contactez-nous :

✉ communication@ville-noyal-chatillon.fr

NG THERMIQUE
Plomberie • Chauffage • Climatisation

06 40 53 85 09

ng.thermique@gmail.com

Noyal - Chatillon - sur - Seiche



Une nouvelle ère s'ouvre pour le club de badminton

C'est avec émotion et après 15 années de présidence au club de badminton que Yann Collet a annoncé son départ du bureau de l'association lors de l'assemblée générale en juin dernier.

« C'est la fin d'une belle histoire, d'une sacrée aventure. Je retiens que ce club a su garder son ambiance conviviale et qu'il continue de voir son nombre d'adhérents progresser, sans laisser personne de côté. Aujourd'hui, j'ai la sensation qu'il faut laisser place à une nouvelle équipe », témoigne Yann Collet. Le secrétaire du club, Jean-Michel Emery, a également décidé de raccrocher. Pour lui succéder, le club de badminton a choisi un binôme rajeuni. Très investis dans le bureau depuis plusieurs années, Maëla Hervé et Sébastien Valogne ont choisi d'assurer une coprésidence.



Pour cette nouvelle saison, le club ne manque pas de projets et ambitionne d'organiser des stages et des tournois, tout en poursuivant sa mission d'éducation au sport en accueillant les enfants chaque samedi matin. Des nouveautés ont également vu le jour, comme les inscriptions en ligne et la création du site internet.

Le club compte une centaine d'adhérentes et d'adhérents, dont une trentaine de jeunes. Il propose une grande amplitude de créneaux accessibles aussi bien en loisirs qu'en compétition, avec ou sans entraîneur, pour répondre à la demande.

L'un des premiers événements de l'année aura lieu le vendredi 26 janvier 2024 avec son traditionnel tournoi de doubles, labellisé FFBAD.

Retrouvez toutes les infos pratiques du club sur [noyalchatillonbad.fr/](https://www.noyalchatillonbad.fr/)

Au centre au 1^{er} plan, les coprésidents Maëla Hervé et Sébastien Valogne.

Au second plan, de gauche à droite : Marilyn Thuaudet, Clément Tudury, Yann Collet, Justine Le Noé, Quentin Dupré et Fabien Gernigon.

Castel'Hand, Foyer d'Accueil Médicalisé

Le Foyer d'Accueil Médicalisé Castel'hand de l'association APF France handicap (anciennement HANDAS), situé à Noyal-Châtillon-sur-Seiche, accueille 39 résidentes et résidents adultes en situation de polyhandicap. Il est ouvert toute l'année, 24h/24h.



Le foyer Castel'hand a bénéficié, depuis deux ans, de deux dons importants d'associations locales :

- Un don de 1000 euros de l'association Castelno'dons,
- Un don de 2300 euros de l'association Vocal'Ise.

Les dons reçus vont directement participer aux séjours prévus pour chacun.e des résident.e.s, en abaissant leurs coûts.

Ces séjours sont organisés chaque année par le foyer.

Chaque résident.e part ainsi en séjour une fois tous les deux ans.

Ce sont des professionnel.le.s du foyer qui préparent les séjours et accompagnent les résident.e.s. Ces séjours permettent aux personnes dont la dépendance est très importante de vivre de nouvelles expériences sensorielles et sociales dans un environnement particulièrement stimulant. Les séjours favorisent également le fait

de partager des moments différents du quotidien avec les professionnel.le.s qui apprécient de découvrir « autrement » les résident.e.s.

Cette année des résident.e.s ont séjourné à St Gildas de Rhuy ; d'autres sont partis au parc animalier de Branféré ; d'autres enfin reviennent de Binic suite à un séjour en vélo poussoir électrique.

Le foyer va maintenant se lancer dans la préparation des prochains séjours 2024.

Le Foyer Castel'hand remercie chaleureusement les associations Castelno'dons et Vocal'Ise pour leurs dons qui contribuent pleinement à la qualité de vie des résident.e.s du foyer.

Autour de Noël...

UN MARCHÉ DE NOËL

Le Comité des Fêtes organise un marché de Noël le dimanche 10 décembre à l'Espace Louis Texier.

Une cinquantaine d'exposant·e·s vous proposeront tous types d'idées cadeaux : bijoux, fantaisies, parfumerie, lingerie, céramiques, couture, maroquinerie, alimentation, décorations de Noël, peintures... Sur place, restauration rapide et buvette avec du vin chaud ! Bien sûr, le Père Noël avec son traîneau et son ami Rudolf seront présents pour des photos avec les enfants !

De 9h00 à 18h00
06 16 72 75 53

DES BALADES EN CALÈCHE AVEC LE PÈRE NOËL



L'association des assistantes maternelles Frimousse propose à nouveau aux plus jeunes des balades en calèche avec le Père Noël les dimanches 10 et 17 décembre, de 10h00 à 13h00.

Le départ se fait depuis la place Pierre Croc, près du marché hebdomadaire.

Tarif : 2,50€ le tour



UNE BOÎTE AUX LETTRES POUR ÉCRIRE AU PÈRE NOËL !

Du 1^{er} au 15 décembre, les enfants vont pouvoir poster leur lettre pour le Père Noël dans une boîte aux lettres positionnée sur le côté de la place Pierre Croc.

Pour écrire au Père Noël, c'est simple : il suffit de mentionner clairement le nom du célèbre destinataire et les coordonnées de l'enfant pour que le Père Noël puisse lui répondre ! En revanche, il est inutile de mettre un timbre, car cette poétique correspondance est gratuite !

Les enfants sont invités à poster leur lettre avant le vendredi 15 décembre ! Les lutins de la Mairie se chargeront d'envoyer toutes les lettres !



Kay Ka Fèt : votre Food Truck antillais à Noyal-Châtillon-sur-Seiche !

Bruno Licius, Castelnodais depuis peu propose des spécialités antillaises sur la commune depuis un an et demi.



Chef cuisinier à Rennes en plus de son activité actuelle de Food Truck, il a longtemps voyagé dans beaucoup d'îles et souhaitait pouvoir « apporter les Antilles à domicile en mettant du soleil dans l'assiette ».

Il propose des spécialités caribéennes telles que des sandwiches chauds, des tapas antillais, des samoussas ou encore des box à partager, le tout à déguster sur place ou à emporter !

KAYKA FÈT est une petite structure familiale qui propose également ses services lors d'événements privés ou publics, tels que des salons culturels, des comités d'entreprise, des cérémonies, des anniversaires ou encore des marchés.

Retrouvez Bruno Licius et toute son équipe

🕒 les vendredis et samedis de 19h00 à 22h30

📍 place Antoine de Saint-Exupéry, devant l'école Le Petit Prince

📱 kay_ka_fet 📘 Kay Ka Fet ☎️ 06 60 66 70 60

Les chèques ne sont pas acceptés



Salon de la peinture et de la sculpture

les 25 et 26 novembre

Le samedi 25 et dimanche 26 novembre, retrouvez votre traditionnel salon dédié à la peinture et à la sculpture avec, comme invité d'honneur, Jacky Meunier.

« Je suis fils de paysan. Je connais le travail de la main. Je sais sa beauté. La main qui transmet, transforme, magnifie. Elle est guidée, toujours, par l'instinct, l'intuition, la sensibilité. La geste paysanne ne se réduit pas à des habitudes mécaniques, standardisées. Le paysan, toujours, est à l'écoute. De sa terre. De ses bêtes. Pour infléchir le travail de sa main en fonction des circonstances. Ma main, à moi, voulait faire. Mais la terre ne lui parlait pas comme à mon père. C'est en faisant des jardins que j'ai compris ce qu'elle voulait, cette main. Peupler la nature, la faire parler, y faire vivre des sculptures. Et puis j'ai rencontré le métal, son incroyable énergie associée à une extraordinaire légèreté formelle. Lutter avec le métal me permet d'être à l'écoute de l'œuvre qui va naître, la sentir, la rejeter, l'admettre. À présent, je travaille tous les matériaux en fonction du projet. C'est le projet qui décide du matériau. Ou l'inverse. Le matériau peut également générer une idée. Il n'y a de vérité que de l'instant, dans la chose à naître. » - Marie Dubosc, auteure

Le Salon de la Peinture et de la Sculpture accueillera également une trentaine d'artistes amateur·ice·s ou professionnel·le·s.

QUATRE PRIX SERONT DÉCERNÉS À LA FIN DE CE WEEK-END ARTISTIQUE :

- Prix du Jury
- Prix de la Jeunesse
- Prix du Public Peinture
- Prix du Public Sculpture

Entrée gratuite

Samedi 25 novembre de 14h00 à 18h30

Dimanche 26 novembre de 10h00 à 17h30



Œuvre de Jacky Meunier

EXPOSITION DE TOUTES LES ŒUVRES DES SALONS DE LA PEINTURE ET DE LA SCULPTURE acquises par la municipalité du 7 au 29 novembre à la Médiathèque La Source.

Concert DuO Bornéo

DUO BORNÉO, UN DUO QUI NE MANQUE PAS D'AIR !



Il n'existe à priori pas de points communs entre la Jungle de Bornéo et le port de Saint Guénolé, entre l'araméen et l'allemand, entre un chat à tête plate et un dauphin ; et pourtant...

Revisitant des tubes du répertoire classique, le DuO Bornéo vous invite à un voyage sonore à travers les siècles où la rencontre d'un saxophone et d'une voix donne naissance à un spectacle original et familial.

📅 Dimanche 10 décembre à 18h00

📍 Eglise Saint-Martin

☎ Renseignements au 02 99 05 20 09

Les rendez-vous de la Médiathèque La Source

Novembre : « Réemploi, recyclage, pourquoi jeter ?

PLUTÔT RÉUTILISER »

STAND DE PRÉSENTATION DE LA FRIPERIE ESPOIR 35

Une friperie solidaire à Noyal-Châtillon-sur-Seiche, tenue par des bénévoles en situation de handicap avec une volonté d'insertion professionnelle. C'est également un circuit court et vertueux prônant le recyclage et l'entraide.

 **Du mardi 7 au samedi 25 novembre**

 **Tout public**

STAND DE SENSIBILISATION AU RÉEMPLOI

Animée par l'intérêt général, La Belle Déchette, ressourcerie rennaise, souhaite contribuer à une société plus juste et durable en donnant une seconde vie à des objets, meubles et matériaux réutilisables.

 **Mercredi 15 novembre de 15h30 à 17h00**

 **Tout public**

DU DÉCHET PLASTIQUE AU NOUVEL OBJET : RECYCLAGE PAR SOI-MÊME

Venez recycler vous-même vos bouchons en plastique en de nouveaux objets avec Autorecyclab et ses machines manuelles.

 **Mercredi 15 novembre de 15h30 à 17h30**

 **Tout public**

PROJECTION D'UN FILM DOCUMENTAIRE SUR LE THÈME DU RECYCLAGE

 **Samedi 18 novembre à 14h00**

 **Public adulte et adolescent**

SÉANCE COURTS-MÉTRAGES POUR LES PETITS SUR LE THÈME DE L'ÉCOLOGIE

 **Mercredi 22 novembre à 10h30**

 **Pour les 3-6 ans**

RDV NUMÉRIQUE

« Et si on recyclait ? » :

 **Samedi 25 novembre à 14h00**

MINI JEU VIDÉO sur le thème du recyclage

« Je suis champion du tri »

 **Du mardi 7 au samedi 25 novembre**



**Pour toutes les animations
proposées à la Médiathèque,
RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS**

 **AU 02 99 05 26 30**

 **6, rue de Vern**



MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE « LA VIE TOTALE » DE SAMUEL POISSON-QUINTON

C'est l'histoire d'une rencontre entre un écrivain en panne d'inspiration et une peintre qui peint beaucoup. Ils se rencontrent autour d'un jardin. Au fur et à mesure de leurs échanges, une amitié se noue et un film s'invente à partir du journal de vie de la peintre, Francine Guillon, faisant la

part belle à son travail artistique.

Projection du film suivie d'une rencontre avec le réalisateur du film.

 **Mercredi 8 novembre à 20h00**

 **Public adulte et adolescent**

Les rendez-vous de la Médiathèque La Source

Décembre : « En attendant Noël »

📖 SPECTACLE « LES MOTS D'ELLES » proposé par le CCAS

A l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes le 25 novembre, la Médiathèque et le CCAS vous proposent de mettre en lumière la voix des femmes avec une lecture poétique et musicale par la Compagnie KF. Paroles libérées, coquines, sensuelles, crues, secrètes parfois, entrons dans la danse des mots. Les mots d'elles, des femmes qui disent leur amour, leur passion ; des joueuses pratiquant l'art du retournement ou de la parodie. Une poésie contemporaine renouvelée qui s'invente des nouvelles formes, étonnante par son audace et son inventivité.

📅 **Vendredi 1^{er} décembre à 20h00**

👤 **Public adulte et adolescent**

📖 JOURNÉE DE NOËL

Au menu : coloriages et activités créatives de Noël toute la journée, projection d'un film d'animation de Noël à 15h00 et atelier création de cartes de vœux virtuelles pour les enfants.

📅 **Mercredi 13 décembre de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h30**

👤 **Tout public**

📖 PANIER DE L'HIVER

Venez partager vos dernières lectures et découvrir nos romans adultes préférés du moment.

📅 **Samedi 16 décembre à 10h30**

👤 **Public adulte et adolescent**

📖 SPECTACLE DE NOËL SUR FOND D'ÉCOLOGIE « PANIQUE AU PÔLE NORD »

par la Compagnie Dans les bacs à sable

Une fée accro à l'avion, un bonhomme de neige qui consomme à tort et à raison, un renne qui ne mange pas de fruits ni de légumes de saisons et la neige qui ne tombe pas...

Comment sauver le Pôle Nord ?

Une façon magique et poétique de sensibiliser les enfants au réchauffement climatique. Dans ce spectacle les enfants deviennent acteur de leur futur et réussissent ensemble à sauver le Pôle Nord...

📅 **Vendredi 22 décembre à 19h00**

👤 **Tout public à partir de 3 ans – sur réservation**



Infos Pratiques

🕒 HORAIRES :

Mardi : 15h00-18h30

Mercredi : 10h00-12h30 / 13h30-18h30

Vendredi : 15h00-19h00

Samedi : 10h00-13h00 / 14h00-16h00

✍️ MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Inscription gratuite pour tout le monde sans justificatif.

📖 PRÊT :

Nombre de documents illimité pour une durée de 4 semaines.

C'est également à l'agenda de la Médiathèque...

RDV NUMÉRIQUE

« Création d'albums photos » :

📅 **Samedi 9 décembre à 10h30**

SURPRISE DU VENDREDI :

📅 **Vendredi 24 novembre à 18h00**

Vendredi 8 décembre à 18h00

👤 **Tout public**



Ce qu'est le Quai

Monsieur de Bel-Air, dans le Castelnodais n°33, vous vous interrogez sur notre projet. Merci de nous donner l'occasion de le mettre à nouveau en avant. L'espace nous étant ici limité, l'intégralité de notre lettre est sur <https://lequaidelaseiche.fr/gdba>.

Le Quai de la Seiche vit à travers un Conseil d'Administration de 13 personnes passionnées. Nous avons su convaincre près de 200 personnes de nous suivre. Nous mettons en avant les valeurs de partage, de respect et d'implication.

Nous sommes arrivés dans un bâtiment insalubre, non habilité à recevoir du public (ERP). Après les travaux de mise aux normes, nous projetons de recevoir le public à l'automne 2024. Pour l'heure, à l'exception des temps forts en extérieur, nos activités sont réservées aux adhérents. La liste de nos actions, déjà très longue, est sur notre site <https://lequaidelaseiche.fr/l-association/les-etapes-du-projet/>.

Nous nous inscrivons dans une logique participative et collégiale et invitons les habitants à construire avec nous le projet. Cela se construit dans la durée. Nous souhaitons que chaque personne puisse trouver au Quai de la Seiche du plaisir, de l'entraide, de la découverte, de l'intergénérationnel et toute autre richesse.

Evidemment, cela passe par une organisation associative et une gestion rigoureuse. Notre projet a su attirer le vote des citoyens, qui a permis au Quai de la Seiche d'être lauréat du 1^{er} budget participatif du département.

Nous sommes affectés par vos paroles, surtout pour les bénévoles et sympathisants qui se sont déjà fortement mobilisés pour faire vivre ce projet.

Vous êtes naturellement le bienvenu au Quai de la Seiche. Ce sera pour nous l'occasion de vous convaincre de son intérêt pour la collectivité. Merci, Monsieur de Bel-Air.

Le CA du Quai de la Seiche.



Expression de l'opposition

L'évolution du quartier de l'Isle

Le maire aime bien remettre tout en cause pour pouvoir revendiquer la paternité des réalisations déjà engagées. La ZAC de l'Isle première tranche et deuxième tranche étaient quasiment finies. Il n'a pas pu revenir sur les grandes orientations, si ce n'est la construction de l'ALSH et d'un centre social sur un terrain qui était prévu pour pouvoir agrandir sereinement l'école du Petit Prince, en cas de besoin dans les prochaines années.

L'urbanisme c'est aussi prévoir l'évolution dans le temps long comment ferons-nous dans dix, vingt ou trente ans pour agrandir l'école ? Bien sûr ce choix d'implantation sans tenir compte des flux automobiles qui seront générés dans un lieu qui ne s'y prête pas, de la dangerosité pour les enfants du quartier et de la gêne pour les riverains. Par contre pour la troisième tranche qui commence actuellement, il a tout de même pu la modifier allègrement : on aurait pu penser que c'était pour améliorer les choses, hélas au vu de ce que l'on voit apparaître, c'est le contraire

qui saute aux yeux, il a choisi de revoir le plan d'organisation, ce qui a nécessité de refaire un certain nombre d'études donc des dépenses nouvelles pour un résultat bien décevant. Il a renégocié l'achat des terrains, mais à la hausse ! ce qui fait que maintenant le bilan de l'opération qui était équilibré voire légèrement excédentaire est déficitaire ! Qu'à cela ne tienne ! Pour équilibrer les comptes, il a décidé de faire plus dense, de supprimer des maisons individuelles, et de les remplacer par des collectifs, il a de plus supprimé une trentaine de places de parking qui étaient prévues pour permettre l'accès aux commerces et éviter les « voitures ventouses » des utilisateurs de transport en commun dans les rues du lotissement, il a choisi de supprimer les feux de circulation bld Victor Hugo que nous avons trouvé utiles pour la sécurité de l'entrée du secteur et pour finir il a choisi d'augmenter les prix de vente des terrains, on sait tous que les jeunes ont des difficultés à trouver des habitations à des prix accessibles, là on ne va pas les aider.

Une précision importante pour terminer, contrairement à ce qu'a écrit Ouest France le 9/10 le permis de construire du collectif et la volonté de couper les arbres du square rue de Rennes est une décision de l'équipe en place depuis trois ans et non pas de l'équipe précédente. Après trois ans ce serait bien d'assumer votre signature, Mr le maire.

Groupe de l'opposition :

**Gilles de Bel-Air,
Annie Geslin, Karine Floret,
Annie Coënt, Rodolphe Bellanger.**



VENDREDI 10 NOVEMBRE

Collecte de sang

 De 14h00 à 18h30  Espace Louis Texier
 Sur rendez-vous : <https://dondesang.efs.sante.fr>

SAMEDI 11 NOVEMBRE

Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918 proposée par la Municipalité en partenariat avec l'Union Nationale des Combattants
 11h00  Esplanade du Souvenir

VENDREDI 17 NOVEMBRE

Fête vos jeux !

Programme complet sur le site internet

 Médiathèque  17h00-22h30
 Espace Jeunes  19h00-22h30

VENDREDI 17 NOVEMBRE

Blues / Jazz et vin nouveau par le Comité des Fêtes

Vins nouveaux et boissons en vente sur place

Animation : Little Beat Blues Band

Réservation jusqu'au 13 novembre au soir

 06 20 93 51 19  20h00  Espace Louis Texier

DIMANCHE 19 NOVEMBRE

Salon de l'utile à l'agréable organisé par l'association Frimousse

Exposition/vente de bijoux, cosmétiques, articles de mode, entretien de la maison, jeux, loisirs créatifs, ustensiles culinaires...

 9h00 à 18h00  Espace Louis Texier
Restauration et buvette sur place.

VENDREDI 24 ET SAMEDI 25 NOVEMBRE

Collecte de la banque alimentaire

 aux horaires d'ouverture.

 Super U, Lidl et Carrefour City
de Noyal-Châtillon-sur-Seiche

VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE

Portes ouvertes de l'école Saint-Amand

Visite de l'établissement et rencontre de l'équipe éducative. Inscriptions possibles pour la rentrée de septembre 2024 sur rendez-vous auprès de Mme Davenel

 De 17h30 à 19h00 /  02 99 52 36 96 - 06 82 71 41 97

 eco35.st-amand.noyal-chatillon@enseignement-catholique.bzh

VENDREDI 1^{ER} ET SAMEDI 2 DÉCEMBRE

Le Club féminin organise comme chaque année, une vente d'objets confectionnés par ses membres au profit du téléthon.

Certains objets seront également en vente sur le marché (26 novembre, 3 et 10 décembre) et à Super U (6, 7, 8 et 9 décembre)

 1^{er} décembre de 16h00 à 18h30

2 décembre de 10h00 à 18h00

 Espace Louis Texier

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

Portes ouvertes de la brocante

 Lieu-dit La Malcotais  De 10h00 à 18h00

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

Arbre de Noël organisé par l'association des parents d'élèves de l'école Saint-Amand

Sur le thème

« Tous ensemble vers les J.O de Paris 2024 ! »

 La journée se décomposera en deux temps :

les maternelles le matin et

les élémentaires l'après-midi

11h00 et 17h00



**NOUVEAUX HORAIRES
A LA FRIPERIE D'ESPOIR 35**

La friperie sera désormais ouverte les jeudis de 10h30 à 17h30 au lieu de 11h00 à 18h00.

Prochaines permanences des Élu·e·s

 le samedi de 10h à 12h, en Mairie:

- 4 novembre : Dominique Lamart, Déléguée Infrastructures et Patrimoine
- 18 novembre : Alexandra Blin, Adjointe Education, Petite Enfance, Enfance
- 25 novembre : Arnaud Morvan, Adjoint Urbanisme et Travaux
- 2 décembre : Valérie Le Bouler, Adjointe Culture et Communication
- 9 décembre : Gilles Bodin, Adjoint Vie Associative, Sports et Loisirs
- 16 décembre : Nadia Nedjar, Adjointe Finances, Economie et Personnel

ATTENTION

**La Mairie
et la médiathèque
seront fermées**

**LES SAMEDIS
23 et 30 DÉCEMBRE**